



Demande de recouvrement de plus de 10 ans

Par Hellburn

Bonjour,

J'aurai besoin d'une expertise pour un problème.

Mon compagnon a reçu une lettre de proposition de la société Consensus (société de recouvrement). Ils lui demande la somme de 673 concernant un locapass en précisant qu'ils nous avaient envoyé un courrier alors qu'en 4 ans que nous sommes ensemble, nous n'avons jamais rien reçu de leur part...

Mon compagnon m'a expliqué qu'il s'agissait d'une location de lui et d'un ami qui date de plus de 10 ans...

Nous avons contacté la société qu'ils nous menace pour la somme sous 2 jours sous peine de saisie (je sais que les sociétés de recouvrement fonctionne beaucoup par la peur.) . Le problème étant est que mon compagnon n'a plus de document relatif à cette colocation. De plus, lorsque je demande à cette société par mail la date de la créance, ils refusent de me la donner par mail et insistent pour que je leur téléphone...

Que dois-je faire dans ce cas ?

Bien cordialement

Par Suisse1291

Bonjour,

Si la lettre est en courrier normal, votre compagnon n'est pas sensé l'avoir reçu, du moins, l'officine de recouvrement ne peut pas prouver avoir adressé cette lettre. De +, rien ne peut être intenté contre votre compagnon en l'absence d'un titre exécutoire délivré par un juge. Surtout, ne pas répondre, ne pas négocier, ne rien verser car le moindre versement annulerait la prescription et il repartirait pour un nouveau délai.